



Je vote et fais voter UNSA...

...avant le 6 décembre, 17H00

L'UNSA appelle toutes les agentes et tous les agents publics à voter, à faire voter pour les listes UNSA dans les ministères et services de l'État, dans les établissements, dans les collectivités, dans les centres de gestion, dans les hôpitaux.

Pas une voix ne doit manquer le 6 décembre 2018.

Cette élection fixera pour les quatre prochaines années la représentativité dans la Fonction publique. Elle est donc essentielle.

Ensemble choisissons un syndicalisme moderne.

Retrouver la campagne de l'UNSA fonction publique sur :

<https://www.unsa-fp.org/?Je-vote-UNSA>

Pour sortir de la crise il faut des mesures d'urgence

Pour l'UNSA, la crise sociale, et désormais politique, vient de franchir un degré supplémentaire inquiétant et grave avec les manifestations des gilets jaunes du 1^{er} décembre.

L'UNSA condamne les actes de très grande violence commis contre les biens et les personnes qui ont jalonné certaines manifestations, à Paris comme en province.

Elle salue la responsabilité et le professionnalisme républicain des forces de l'ordre et des pompiers qui ont contribué à éviter le pire.

Au-delà de ces épisodes inquiétants, l'UNSA estime que le gouvernement paie aujourd'hui les conséquences de sa politique d'affaiblissement systématique du dialogue social collectif.

Face aux questions d'injustice sociale et fiscale, de pouvoir d'achat, de fragilisation des services publics, le gouvernement est désormais devant ses responsabilités.

Pour l'UNSA, il ne peut y avoir de sortie de crise sans mesures sociales nouvelles, massives et d'application immédiate.

Elles doivent viser des dépenses de première nécessité pesant dans la cherté de la vie, sujet central du vaste mouvement de révolte qui traverse le pays en profondeur.

L'UNSA l'a dit au Premier ministre le 30 novembre (*). C'est encore plus vrai après les événements du 1^{er} décembre.

Lorsqu'il s'agit de répondre à des millions de nos concitoyens qui en sont venus à descendre dans la rue parce qu'ils ne peuvent plus boucler leur fin de mois, il y a un coût à payer. Quand les bases républicaines de notre démocratie sont atteintes, l'heure n'est pas plus à des calculs politiques, d'où qu'ils viennent, qu'au dégageant en touche.

Concernant les prix du carburant, l'UNSA est favorable au principe d'une fiscalité carbone entièrement dédiée au financement d'une transition écologique socialement juste. Mais il n'est pas possible de demander à ceux qui sont déjà financièrement asphyxiés de commencer par payer, en promettant d'hypothétiques mesures de compensation qui viendraient peut-être ultérieurement.

C'est pourquoi l'UNSA demande au gouvernement de surseoir à la hausse de la taxe sur les carburants prévue pour le 1^{er} janvier prochain et de la conditionner à l'issue de la concertation qui aura jeté les bases concrètes des mesures sociales d'accompagnement et de compensation.

L'UNSA demande également au gouvernement d'annoncer un blocage de toute hausse de l'électricité et du gaz, ainsi que des loyers dans les zones en tension, et de renoncer à de possibles augmentations des tarifs des péages autoroutiers.

Dans ce même souci de mesures rapides et pratiques pour juguler cette crise gravissime, l'UNSA demande enfin au patronat d'assumer lui-même ses responsabilités en revalorisant les salaires, notamment les minima conventionnels de branches.

L'UNSA est consciente que ces mesures d'urgence ne suffiront pas à régler l'ensemble des problématiques posées dans cette crise. La mise en œuvre d'une concertation la plus large possible, pour établir notamment les conditions sociales d'une transition écologique absolument vitale, est indispensable et l'UNSA est prête à y participer.

Mais, dans l'état de tension extrême existant désormais dans le pays, pour espérer pouvoir ouvrir ce dialogue, des preuves, et non des postures d'écoute, en sont devenues les conditions incontournables.

(*) Intervention de l'UNSA devant le 1^{er} ministre <https://www.unsa.org/Intervention-de-Luc-Berille-au-Conseil-National-de-la-Transition-Ecologique-a-l.html>

Élections professionnelles RATP, l'UNSA RATP 1^{er} syndicat !

Pour la première fois dans notre histoire, l'UNSA RATP devient le 1^{er} syndicat représentatif, atteignant 30.2% (+7.5 points).

La CGT finit seconde mais n'a pu empêcher la déferlante UNSA !

La CFE CGC est le troisième syndicat représentatif, aucun autre prétendant n'atteignant les 10%.

C'est un bouleversement dans les rapports de force syndicaux à la RATP dont les dirigeants de l'Entreprise vont devoir désormais tenir compte.

Ces élections professionnelles sont marquées par une forte abstention qui génère de nombreux seconds tours.

L'UNSA RATP remercie ses militants qui se sont investis sans compter ainsi que les agents qui ont soutenu notre syndicalisme différent !

Communiqué UNSA RATP – 29 novembre

Réforme des retraites : l'UNSA débat avec un panel de citoyens

Dans le cadre de la concertation en cours, le Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites a souhaité réunir un panel de citoyens dont l'objectif sera d'émettre un avis sur notre système de retraite et sur les évolutions voulues par le Président de la République.

C'est dans ce cadre qu'un débat était organisé samedi 1^{er} décembre, au matin, avec le MEDEF, la CFTD, FO, la CFE CGC et l'UNSA qui était représentée par Dominique Corona, Secrétaire national en charge de la Protection Sociale.

Interrogé autour des revendications portées par nos organisations autour de la réforme, l'UNSA a rappelé en préambule qu'elle n'était pas favorable à une réforme systémique et que si cette réforme devait voir le jour, elle devait assurer une pension le moins éloignée possible des revenus d'activités et comparables à ceux observés aujourd'hui.

Nous avons aussi indiqué que nous souhaitons que le futur système prenne en compte des éléments de solidarité, tels que, notamment la pénibilité, les droits familiaux, les carrières heurtées ou incomplètes. Nous avons aussi souligné que le futur système devait porter une attention particulière sur les retraites des femmes.

Enfin, nous avons aussi rappelé que nous étions particulièrement interrogatifs quant à la transition d'un système à l'autre, notamment sur le maintien des droits acquis.

Dans le même esprit, nous avons fait part de nos interrogations quant aux modes de calcul du futur point, n'ayant à ce jour aucune information sur ce sujet.

Pour conclure, l'UNSA a indiqué qu'en l'absence d'éléments chiffrés et de cas concrets nous ne pouvions, pour l'instant, émettre le moindre avis sur ce projet.

L'UNSA Fonction Publique signe le protocole d'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'UNSA Fonction Publique a décidé de signer ce protocole car il permet des progrès concrets en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Elle l'a annoncé dès le 8 novembre 2018.

L'UNSA, en signant ce protocole ne donne en aucune façon un satisfecit au gouvernement sur sa politique, mais acte les avancées concrètes pour les agentes et les agents.

L'UNSA regrette que cet accord ne soit pas majoritaire.

A ce stade, il ne sera donc pas appliqué et les mesures immédiates qui auraient pu être inscrites, dès maintenant, au projet de loi de finances ne le seront pas (la suppression du jour de carence pour les femmes enceintes, la création de 1000 places en crèche, et l'instauration du fonds dédié à l'égalité professionnelle).

Les trois organisations syndicales non signataires (CGT, FO et Solidaires) en portent la responsabilité !

Pour en savoir plus et prendre connaissance des éléments essentiels du protocole.

<https://www.unsa-fp.org/?L-UNSA-Fonction-Publique-a-signé-le-protocole-d'accord-egalite-professionnelle>

Débat : « Quelle réforme des retraites? »

La Fondation Jean Jaurès et l'Observatoire du dialogue social organisent

le 13 décembre, de 18 heures à 20H00

à la Fondation Jean Jaurès

12 Cité Malesherbes, 75009 Paris

«Quelle réforme des retraites? »

Débatront à cette occasion :

Dominique Corona, Secrétaire national à l'UNSA, en charge de la protection sociale

Pascale Coton, Vice-présidente de la CFTC en charge des retraites

Jean Grosset, Directeur de l'Observatoire du dialogue social de la Fondation Jean Jaurès

Frédéric Sève, Secrétaire national à la CFDT en charge des retraites

Michel Yahiel, Directeur des retraites et de la solidarité de la Caisse des dépôts

Pour participer à ce débat inscription obligatoire en cliquant sur le lien :

<https://jean-jaures.org/nos-actions/quelle-reforme-des-retraites>

Le Mag 196 est paru !

Envie de le lire ?

<http://mag.unsa.info/196/>

Envie de s'abonner ? C'est simple :

<http://www.unsa.org/mag/abonnement/>

Imprimez, signez et envoyez à :

UNSA Magazine abonnements

21 rue Jules Ferry
93177 Bagnolet cedex

Pour 10 euros les 8 numéros, l'UNSA Mag chez vous !

Pour des abonnements collectifs, contactez Pascal Priou :

Pascal.Priou@unsa.org

Edito : Voter UNSA

Agenda

L'UNSA dans les médias

Ils ou elles font l'UNSA

Nadia Zénaf, Déléguée centrale UNSA Etam

Nouvelles sections syndicales, résultats électoraux

Activités nationales

Le Congrès national et les congrès locaux

Rapport d'activité

De Montpellier à Rennes...

Fonction publique, services publics

Élections professionnelles dans la Fonction publique

Actualité juridique

Paiement des heures de délégation

Culture et société

3 questions à Orlane François, Présidente de la FAGE

Madagascar – Arts de la Grande Île - Joan Miro - Persona Grata

Développement durable

GIEC 2018